REILLE IMMOBILIER -ARTHURIMMO.COM

BAREME DES HONORAIRES T.T.C.

Ces taux s'entendent TVA comprises au taux de 20%

VENTE

De 0 à 150 000 €	10% (Forfait minimum : 2500€)
De 151 000 à 250 000 €	8%
De 251 000 à 450 000 €	6%
Au dessus de 450 000 €	5%

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur

LOCATION

VIDE ET MEUBLEE	PRESTATIONS DE VISITE – CONSTITUTION DU DOSSIER – REDACTION DU BAIL : 24€/m² ETAT DES LIEUX : 6€/m²
	Ces honoraires sont partagés par moitié entre le Bailleur et le Preneur
FORFAIT AVENANT AU BAIL	150 € A LA CHARGE DU PRENEUR
BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL	8% DU LOYER HORS CHARGES ET HORS TAXES DE LA PREMIERE PERIODE TRIENNALE
	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
	HONORAIRES REDACTION D'ACTES ET ETAT DES LIEUX COMPRIS
RENOUVELLEMENT DE BAIL	300€ A LA CHARGE DU PRENEUR
BAIL LIBRE BOXES - PARKINGS - GARAGES	FORFAIT 180 € A LA CHARGE DU LOCATAIRE REDACTION D'ACTES COMPRIS

GESTION LOCATIVE

FORFAIT DE 5% HT Soit 6%TTC SUR LES SOMMES ENCAISSEES Comprenant l'intégralité de la gestion y compris la déclaration des revenus fonciers, suivi de sinistre

TARIFS AU 5 AVRIL 2017